

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
 COMMUNE DE VESSEAUX
 Construction d'une salle polyvalente

ELEMENTS
 QUANTITATIFS

Dessiné par Jérôme MEJEAN n° 04 75 93 34 80 (Agence AUBENAS) Zone sismique 2
 Catégorie d'importance III – Classe de Sol A

MAITRE D'OEUVRE FABRE Architecture 15 allée de Sion 07200 AUBENAS Tel : 04 75 88 59 62 – Fax : 04 75 88 59 63	ENTREPRISE D.C.E	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Vesseaux 2 place de la mairie 07200 VESSEAUX ECONOMISTE EUROMETRES Le Champel 07200 SAINT SERVIN Tel : 04 75 35 37 61 – Fax : 04 75 93 57 54
BUREAU DE CONTROLE ALPES CONTROLES 19 bis rue Jean Bertin 26000 VALENCE Tel : 04 75 82 90 34 – Fax : 04 75 82 91 46		

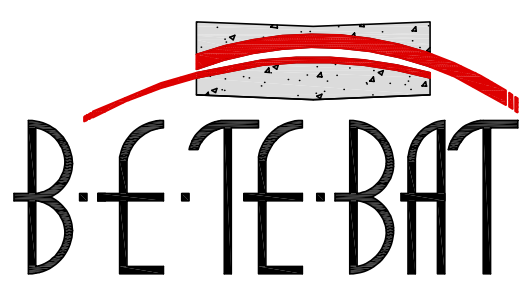
CHARGES : VOIR PLANS	Zone Neige : C2 Zone Vent : 2	PRESSION AU SOL : 4 bars à l'ELS (selon le rapport géotechnique ALIOS) Niveau Hors Gel: cm – Niveau Bon Sol: Voir Plan
Ce document, propriété de B.E.TE.BAT., ne peut être utilisé, donné, communiqué ou reproduit sans autorisation écrite de B.E.TE.BAT.		

CARACTERISTIQUES MATERIAUX
 Béton non armé : C20/25 ; Béton armé : C25/30 ; Acier HA : FeE500

ENROBAGE : 4 cm mini – CLASSE D'EXPOSITION : XF1-XC2

DATE	A	MODIFICATIONS
20/03/18	A	Edition originale
17/05/18	B	Ajouté fondations
30/05/18	C	Passage en VS

DATE	ECHELLE	PLAN N°
mars 2018	-	00C



AGENCE ARDECHE	9 RUE DE BERNARDY B.P 199 07204 AUBENAS Cedex Téléphone : 04 75 93 34 80 Email : betebat07@orange.fr
AGENCE DROME	2 AVENUE DU 52ème RI L'OCCITAN B 26200 MONTELMAR Téléphone : 04 75 51 92 22 Email : betebat26@wanadoo.fr

AFFAIRE N°

J/60.70.08.17.6120	A
--------------------	---

QUANTITES
« Construction d'une salle polyvalente et ses
Abords »
VESSEaux

• **Hypothèses :**

- Contrainte admissible du sol : 4 Bars ELS (Substratum)
- Zone sismique 2.
- Classe de sol A

• **FONDATEIONS / SUR VS :** *Se conformer à toutes les hypothèses du Rapport de Sol*

- Semelles Filantes SF (dimensions à voir sur plan) x 50 cm de hauteur en C20/25 + Chaînage 20x50ht à 9.5kgs/ml
- Plots G.B en C20/25 X0 (dimensions à voir sur plan) + longrine 20x82ht, 20x50ht ou 50x82ht à 135 kg/m³.
- Dallage porté ép.20cm à 15.5 kg/m² mis en place sur un biocofra.
- Plancher prédalles sans étais ép.22 total aciers complémentaires à 5.5 kg/m².
- Prévoir Drain périphérique sur cunette béton + matériaux drainant dans chaussette type « bidim » + exutoire vers réseaux
- Radier BA (zone PAC) ép.20 à 12.5 kg/m².
- Bêche : 30x50ht + chaînage 20x20ht à 5.5 kg/ml.

• **ELEVATIONS**

- . Murs BA intérieurs de 20 à 7.5 kg/m² avec RV ou RF (voir position sur plan).
- . Murs BA extérieurs de 20 à 5.5 kg/m² avec RV ou RF (voir position sur plan).
- . Murs BA dit « armés » de 20cm ou 25cm à 10.5 kg/m²
 - Poteaux :
- . Raidisseurs Verticaux (voir position sur plan) : 6.5 kg/ml.
- . Raidisseurs RF (voir position sur plan) : 3.5 kg/ml.
- . Poteaux : 220 kg/m³ (voir dimensions sur plan)
 - Poutres ou console : dimensions à voir sur plan à 160 kg/m³ moyen
 - Linteau : si L < 1.20 m : 20x30 à 10.5 kg/ml, si 1.20m < L < 5m : 20x40 à 16 kg/ml et si L > 5m : section sur plan à 160 kg/m³.

- Chaînage Plancher : 4 kg/ml.
- Plancher Prédalles ép.20 total ou ép.23 total aciers complémentaires à 5.5 kg/m².
- Casquettes BA ép.20cm à 16kgs/m²
- Dalles BA ép. 23cm à 21 kgs/m²
- SOUS TOITURE : Chaînage de tête de mur : bas de pente ou haut de pente: 3.5 kg/ml et rampant : 2.5 kg/ml.
- Relevé ou Acrotère BA dimensions à voir sur plan à 80 kgs/m³.